

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 8 Novembre 1892

## PARTIE OFFICIELLE

S. M. la Reine Olga, veuve du Roi Charles I<sup>er</sup> de Wurtemberg, vient de succomber aux suites d'une longue maladie.

Cette mort cause une pénible impression dans la Principauté que la Reine, alliée de notre Famille Princière, avait plus d'une fois visitée.

La Reine était une femme de beaucoup de cœur, très aimée de ceux qui l'approchaient et d'une simplicité rare.

Son souvenir restera vivant parmi les populations du Midi où elle a passé de nombreux hivers.

Le Prince, par Ordonnance du 25 octobre dernier, a autorisé M. le Docteur Guillaume Coulon, Son premier médecin, à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Humbert I<sup>er</sup>.

## NOUVELLES LOCALES

Nous empruntons au *Journal* l'article suivant :

### La Princesse-Alice

Les nombreux amis que LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco ont à Paris, viennent d'être effrayés par une mauvaise nouvelle. Le yacht *Princesse-Alice*, que le Prince de Monaco a fait construire, voilà deux ans, pour ses campagnes scientifiques, s'est échoué sous Toulon.

Vous souvenez-vous de ce tragique « coup de vent des morts » dont je vous parlais avant-hier ? il paraît qu'il est aussi terrible en Méditerranée que dans l'Océan.

Il a assailli la *Princesse-Alice*, qui avait quitté Bonifacio le 29 octobre, et dans la nuit de la Toussaint, il l'a jetée à la côte toute désespérée. Le Prince et la Princesse ont été recueillis dans un phare ; ils y sont restés jusqu'au matin, où M. le commandant Roustan est venu les secourir.

Cette nouvelle m'a d'autant plus affligé que deux fois j'ai été le passager de la *Princesse-Alice*, lors de son premier voyage, quand elle est entrée dans les jetées de Boulogne, et tout dernièrement, cet été. Le Prince de Monaco allait chercher une chaloupe à vapeur à Dartmouth. Il avait bien voulu m'inviter à son bord. Nous étions seuls, en tête à tête, et j'ai gardé de ces heures de pleine mer un inoubliable souvenir.

On ne connaît guère à Paris le Prince de Monaco. Il n'y séjourne jamais longtemps, non plus qu'en aucune ville du monde. C'est un homme de plein air et de vie libre. Et vraiment la nature l'a bâti pour l'action : six pieds de haut, et sur une large carrure, une des têtes les plus mâles qu'on puisse voir. Dans le silence voulu, dans le calme impassible de la figure, l'activité des yeux sur-

prend ; très grands, très longs, très bruns, et tout ensemble très transparents, ils ont un éclat presque fauve ; on les imaginerait volontiers terribles dans la colère. Je n'y ai jamais vu qu'une indulgence un peu triste, cette mélancolie des âmes élevées qui continuent d'aimer les hommes alors même qu'elles les jugent.

Je connais bien des gens gâtés par la vie, placés, par la naissance et la fortune, au dessus des autres, qui aient si profondément au cœur la notion de l'égalité des hommes devant la vérité et la justice. Dans le banquet que l'on offrit au Prince à Boulogne, quelqu'un lui dit :

— Vous êtes de ceux qui rêvent un état social où les petits seront élevés sans que les grands soient abaissés.

Cette formule lui plut, elle résumait bien sa pensée, son plan de vie. Vingt fois, à Monaco, quand on lui fait observer que les visiteurs dégradent en vandales les splendides jardins du Palais, je lui ai entendu dire :

— Que voulez-vous ! c'est tant pis pour eux. Quand on a quelque chose de beau, on doit en faire profiter les autres.

Mais s'il aime les hommes, le Prince déteste la foule. Il a passé des hivers entiers, seul, dans son château de Marchais, avec des livres, des gardes, des chiens et des fusils. Les quatre murs de la grande salle, où est son lit de chasseur, sont hérissés de cornes, de bois, de dépouilles de bêtes, tuées par lui en tous pays du monde : il y a des moufflons, des chamois, des élans, des chèvres des Açores. Un matin de décembre, après une nuit de passage, je l'ai vu revenir du marais sous une telle charge de flocons et de cygnes, que son cheval pliait sur les jarrets, à bout de forces. Et vraiment, avec sa taille surhumaine, dans ce désert de Marchais, vêtu, casqué de neige, le Prince avait bien l'air d'un de ces chevaliers des temps anciens, qui viennent du fond des brouillards et de la légende.

Le Prince de Monaco a gardé pour la chasse l'amour passionné de sa jeunesse ; mais les livres de science tiennent maintenant dans sa vie plus de place qu'autrefois. Puisque toute la terre est découverte, il s'est livré à la conquête pacifique des océans. Il veut savoir le secret du fond de la mer. Il n'épargne ni son temps, ni son argent, ni sa personne pour créer cette science nouveau-née de l'*Océanographie* qui, un jour prochain, révolutionnera l'art de naviguer. Ce n'est pas la première fois que sa passion pour la mer risque de lui coûter la vie. Je me souviens d'avoir lu, à bord de la *Princesse-Alice*, une relation sur un cyclone, publiée par le Prince dans la *Revue des Deux-Mondes* du mois de juin 1888. Le numéro même où je lisais ces pages revenait du fond de la mer : il avait fait naufrage sur les côtes suédoises avec l'*Hirondelle*, ce bateau de bois, l'ainé de la *Princesse-Alice*, dont les prouesses déjà légendaires hantent la mémoire de nos marins.

Ces blessures de bateaux se guérissent. Dans quelques mois, la plaie de la *Princesse-Alice* sera pansée. Elle pourra mettre le cap sur les Açores et commencer sa campagne scientifique. Ce jour-là, le Prince de Monaco, debout sur sa dunette, à son poste de commandement, oubliera la nuit de la Toussaint et les rochers de Toulon.

Heureux les désastres qu'on efface sous un peu de peinture blanche !

HUGUES LE ROUX.

Mercredi dernier ont été célébrées à l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, les obsèques de M. Eugène Bouissou, avocat, Conseiller privé de S. A. S. le Prince, Membre et Secrétaire de Son Conseil de révision, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, Commandeur du Nichan Iftikhar de Tunis.

S. A. S. M<sup>gr</sup> le Prince Héréditaire marchait en tête du cortège avec la famille, suivi de S. Exc. M. le Baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté, de M. Depelley, Conseiller de la Légation, Chargé d'Affaires du Prince près le Gouvernement de la République Française, de M. le Comte d'Orémieux, Aide de camp de Son Altesse Sérénissime, et des Membres du Conseil de révision. Tous les grands noms de France, qui comptaient parmi les relations du défunt, étaient représentés dans la nombreuse assistance.

M. Bouissou a succombé prématurément au chagrin causé par la mort de sa fille, M<sup>me</sup> Darenberg, que nous avons relatée il y a quelques mois. Sa profonde connaissance du droit et des affaires, la sûreté de son jugement, son tact exquis et l'affabilité de son caractère lui avaient acquis de nombreuses et hautes amitiés.

Son concours dévoué était depuis longtemps acquis à nos Princes, qui aimaient à s'éclairer de ses avis et à lui confier le soin de leurs intérêts privés. Il jouissait d'un grand et légitime crédit près de ses collègues du Conseil de révision, comme des magistrats de tout ordre, et n'est pas moins regretté dans la Principauté qu'à Paris.

Nous joignons nos plus sympathiques condoléances à celles que reçoivent de toutes parts M<sup>me</sup> Bouissou et sa famille.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre 1892 a été de . . . 38,047  
Il n'a été, en octobre 1891, que de . . . 34,633  
Différence en faveur de 1892 . . . . . 3,414

Le *Figaro* annonce la mort, à Paris, à l'âge de 55 ans, de M. le comte Ladislas Zdzitowiecki, chambellan de Sa Sainteté le Pape, l'un de nos hôtes d'hiver.

Voici les dispositions prises par la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. pour le transport des voyageurs le jour de la fête de notre Auguste Souverain, mardi prochain 15 novembre :

Tous les trains seront renforcés entre Nice et Vintimille, de manière à pouvoir transporter tous les voyageurs qui pourront se présenter.

Le train express numéro 345, partant de Nice à 7 h. 38 soir et arrivant à Monaco à 8 h. 4, sera composé de voitures de toutes classes, et prendra des voyageurs à Nice, Riquier et à Villefranche.

En cas d'insuffisance de ce train, un train spécial le suivant prendra le reste des voyageurs.

Au retour, un train spécial, partant de Monte Carlo à 10 h. 35 du soir, de Monaco à 10 h. 44 et arrivant à Nice à 11 h. 16 du soir, sera mis en marche. Ce train s'arrêtera à toutes les gares, sauf à la Turbie.

Le train express numéro 338, partant de Monte Carlo à 11 h. 15, sera composé de voitures de toutes classes. Les voyageurs pour Nice-Riquier pourront aller jusqu'à Nice avec le coupon de retour de leurs billets A. R. sans payer de supplément.

Enfin, si les prévisions de la journée faisaient craindre l'insuffisance des trains se dirigeant sur Menton, un train serait spécialement mis en marche vers 10 h. 10 du soir, de Monte Carlo sur Menton.

Nous avons raconté jadis l'arrestation, par les agents de notre police de sûreté, dans la nuit du 18 au 19 juin dernier, de trois individus aux allures suspectes, qui furent trouvés porteurs d'une certaine quantité d'argenterie.

C'étaient les nommés Rolleri, Ferrari et Soffientino qui venaient de dévaliser, à Menton, l'hôtel Pavillon, bien que leur projet eût été révélé d'avance à la police de cette ville. Ces trois Italiens, extradés sur la demande du Gouvernement français, viennent de comparaître devant la Cour d'assises des Alpes-Maritimes. Leurs antécédents judiciaires ont permis de constater qu'ils n'étaient rien moins que des malfaiteurs professionnels des plus dangereux, et que leur culpabilité au point de vue du vol qualifié n'était pas douteuse.

En conséquence, ils ont été condamnés chacun à 8 ans de travaux forcés.

Parmi les témoins cités par le Ministère public figuraient les agents Sendral et Fleury, de la police monégasque, qui ont procédé à l'arrestation des trois criminels, et ont reçu à ce sujet les justes félicitations des magistrats de la Cour d'assises.

POSTES

Service d'Hiver du 3 Novembre 1892

BUREAU DE MONACO

Rue des Vieilles-Casernes

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 8 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 6 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE

Turbie, Laghet, Mont-Agel, 5 h. matin.  
Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, 6 h. 35 matin.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 35 matin.

Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 11 h. 15 matin.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Cannes, Vence, Mouans-Sartoux et Valbonne, Le Cannet, midi 10.

Menton, midi 10.  
Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 2 h. 20 soir.

Roquebrune, 2 h. 20 soir.  
Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 3 h. 45 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. 20 soir.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. soir.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE APRÈS L'ARRIVÉE DES COURRIERS

Monte Carlo, Beaulieu, Cannes, Draguignan, Marseille, Nice, Saint-Jean, Toulon, Valbonne, Villefranche-sur-Mer, Menton, Roquebrune et Italie, 8 h. 30 matin.

Paris à Lyon, Paris à Laroche, Lyon à Marseille, Cette à Tarascon, Avignon, Lyon, Marseille, Nice et Valence-sur-Rhône, 8 h. 30 matin.

Nice, Saint-Jean, Menton, Roquebrune, Monte Carlo et Italie, 2 h. soir.

Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Monte Carlo, etc. 5 h. 30 soir.

Paris, Lyon, Marseille, Nice, etc., Etranger et Monte Carlo, 5 h. 30 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

1<sup>er</sup> départ, 8 h. 15 mat.; retour à Monaco, 9 h. 15 mat.

2<sup>e</sup> départ, 1 h. 50 soir; retour à Monaco, 2 h. 50 soir.

3<sup>e</sup> départ, 5 h. 25 soir; retour à Monaco, 6 h. 25 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 6 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOITES DU BUREAU

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, Cannes, 6 h. 40 matin.

Antibes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 11 h. 15 matin.

Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Valbonne, Vence, Menton, 12 h. 25 matin.

Roquebrune, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cannes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris, ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 2 h. 30 soir.

Menton, Italie, Autriche, correspondances pour la voie de Brindisi, 3 h. 40 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. 15 soir.

Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale, correspondances pour la voie de Brindisi, 9 h. 50 s.

Monaco, Nice, La Turbie (toutes destinations, voie de France), 10 h. 45 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 h. mat.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Monaco (France et Etranger), 9 h. matin.

Menton, Roquebrune, Italie, Autriche, Nice, Saint-Jean, Monaco, 2 h. 30 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche-sur-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco (France et Etranger), Menton, Italie, Autriche, 6 h. soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

8 h. 45 matin, 2 h. 25 soir, 5 h. 50 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

9 h. matin, 2 h. 35 soir, 6 h. 15 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu vingt minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Toulon.** — Un incendie considérable s'est déclaré le 5 novembre, à onze heures du soir, au Mourillon, dans l'entrepôt de vins et spiritueux de M. Finaud, distillateur, à côté de la caserne des douaniers. L'alarme a été donnée par le clairon Cartier.

En un instant, le personnel de la caserne, y compris les femmes, au nombre de trente environ, se portait en courant sur les lieux du sinistre et organisait les premiers secours, sous la direction du capitaine Jehan, du lieutenant Chier, des brigadiers Bizot, Court et Imbert. Sous-brigadiers et préposés des douanes ont attaqué le feu avec intrépidité; les femmes de ces dévoués serviteurs de l'Etat, y compris celles des officiers et brigadiers, ont été admirables de dévouement. Toutes ont rivalisé d'ardeur pour combattre le fléau: mais les efforts ont été impuissants pour arrêter l'incendie. Des barriques d'alcool venaient d'éclater, et le liquide enflammé se répandait partout, même au dehors, et embrasait tout sur son passage.

A ce moment des renforts sont arrivés de toutes parts; les pompiers de la ville et ceux de la marine, la gendarmerie, les élèves mécaniciens de l'école de l'arsenal du Mourillon, le 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie et l'artillerie de marine, des détachements de marins et du 111<sup>e</sup> de ligne, avec tout le matériel d'incendie, les habitants du faubourg ont multiplié leurs efforts pour préserver les immeubles voisins; ils y ont réussi après trois heures de travail opiniâtre, mais l'entrepôt tout entier et les liquides qu'il renfermait, parmi lesquels vingt hectolitres d'alcool, ont été la proie des flammes.

**Villefranche.** — La deuxième division de l'escadre de la Méditerranée, sous le commandement du contre-amiral Dorlodot des Essarts, est arrivée, dimanche matin, dans la rade de Villefranche. Cette division est composée des cuirassés *Hoche*, battant pavillon du contre-amiral; *Amiral-Duperré* et *Duguesclin* et de deux torpilleurs. — Le paquebot des Messageries-Maritimes, la *Ville-de-La Ciotat*, est arrivé le même jour.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La semaine de la Toussaint et de la Fête des Morts n'est jamais mondaine: la pluie continuelle, le temps sombre, le brouillard, le jour gris qui pénètre difficilement à travers les rideaux des fenêtres, l'humidité péné-

trante rendent encore plus difficiles et plus rares les réunions. On était en droit de compter sur la présence de nos augustes hôtes russes pour jeter un peu d'animation dans la vie parisienne; de toutes parts, on préparait pour eux des diners, des réceptions, des chasses, quand tout à coup on a appris la mort de la reine de Wurtemberg, qui est venue mettre à néant tous ces projets. Le mois de novembre va retomber dans l'ennui profond où nous avons languie en octobre.

Cette semaine a été celle de la Saint-Hubert. Le patron des chasseurs a été fêté partout comme il convenait. Dans la forêt de Fontainebleau, chasse à courre, qui a commencé vers midi et demi et a duré trois heures. Après une poursuite très accidentée, prise d'un magnifique dix-cors. Une superbe assistance suivait en voiture; beaucoup de dames se sont montrées amazones intrépides. Presque tous les chasseurs se sont retrouvés le soir à l'hôtel de l'Aigle Noir, dont le jardin était brillamment illuminé. Le comte Jean de Madre y donnait un fort beau dîner, qui a été suivi d'un bal très sélect.

Les chasses à tir du département de Seine-et-Marne ont fait merveille cette semaine. A Bois-Boudran, château du comte de Greffulhe, député de Seine-et-Marne, la mort du prince de Chimay, frère de la comtesse, a empêché de donner des fêtes; mais on a chassé comme d'habitude. Le comte de Gramont d'Aster a chassé à Bourron; le baron de la Rochette, au château de la Rochette; le duc de Trévise, au château de Livry; M. Alfred Sommier, au château de Vaux, demeure légendaire de Fouquet, où il y a d'importants tirés; M. Michel Ephrussi, à Sivry. On a abattu beaucoup de gibier, et la fusillade a été nourrie; mais c'était jeu d'enfant à côté des grandes chasses qu'a faites, cette semaine, en Hongrie, le baron Hirsch. Il a invité, dans ses terres de Saint-Johann, les princes Philippe et Auguste de Cobourg, le duc de La Trémouille, le marquis de Breteuil, le vicomte de La Rochefoucauld, le comte d'Ilchester, le comte de Grey, lord Chesterfield, lord Curzon, etc. En trois jours, ces excellents fusils ont tué 20,870 perdreaux.

Le duc de Noailles a été reçu cette semaine au château de Dampierre par la duchesse de Luynes, née de La Rochefoucauld, à laquelle il a demandé la main de M<sup>lle</sup> de Luynes, sa fille, pour le duc d'Ayen, son fils aîné, qui, depuis quinze jours, était à Dampierre. La demande a été agréée, et l'anneau des fiançailles aussitôt échangé. M. Maurice de Noailles, duc d'Ayen, est âgé de 23 ans; M<sup>lle</sup> de Luynes a 22 ans. C'est là un des plus grands mariages qu'il puisse y avoir en France.

Le mariage de M. Edouard de Blanpié, dont le père laissa de si bons souvenirs dans la carrière diplomatique, et de M<sup>lle</sup> Jeanne de Verneuil vient d'être célébré au château de Verneuil-Courtonne, dans le département de l'Aisne, au milieu d'une grande affluence d'invités choisis.

En l'église cathédrale de Versailles a été célébrée l'union du vicomte de Begnières, capitaine d'état-major du génie, avec M<sup>lle</sup> Laurence Franchet d'Espérey, fille du vicomte Franchet d'Espérey et nièce de la marquise de Croixmarre.

On annonce le prochain mariage de M. Paul Poignaut, sous-lieutenant au 12<sup>e</sup> dragons, à Nancy, avec M<sup>lle</sup> Lachasse, fille du lieutenant-colonel Lachasse, en garnison à Laon. M. Paul Poignaut est le petit-fils du général Goze, enfant de Matz, un des glorieux vétérans de nos armées, et le fils de M. Stéphaney Poignaut, préfet d'Alger sous l'Empire. M<sup>lle</sup> Lachasse est la petite-fille du comte Guyot, qui fut le premier préfet d'Alger.

Les amateurs qui jouent des pièces de théâtre dans les salons sont chaque année plus nombreux, et plusieurs ont un réel talent. Ce que le théâtre de salon avait produit jusqu'à présent de plus surprenant, c'était les représentations de M<sup>me</sup> Hellmann, où l'on a joué des opéras de Wagner. On annonce une tentative beaucoup plus fin de siècle. Un syndicat d'hommes du monde s'est formé pour jouer un opéra comique inédit, *Jour de fête*, dont la musique est de M. Diet. Des parts ont été créées comme dans une société anonyme, pour le paiement de toutes les dépenses, location de salle, orchestre, décors, costumes, etc. Les invitations ne seront pas faites par une maîtresse de maison, mais par les porteurs de parts, qui auront droit à un nombre d'entrées en proportion avec leurs versements. M. Robert Le Lubez, le ténor mondain dont nous avons eu si souvent l'occasion de dire le rare talent, chantera un des principaux rôles de la pièce et s'occupe activement de recueillir des adhésions. Si cet essai réussit, les jeunes auteurs pourraient trouver des occasions nouvelles de faire exécuter leurs œuvres devant un public d'élite.

Il y a quelques semaines, je vous faisais remarquer que les théâtres avaient grand tort de prétendre qu'il y avait une « crise » dans leur industrie. Le *Figaro* a publié, cette semaine, des chiffres qui me donnent raison. Les recettes théâtrales, en 1891-1892, ont dépassé 21 millions. C'est le plus fort chiffre qu'elles aient atteintes depuis 1879, sauf pendant l'année de l'Exposition, où elles ont été de 25,408,996 francs. En 1888, elles avaient légèrement dépassé 18 millions. Si l'on tient compte des recettes chaque jour croissantes des cafés-concerts et autres établissements de plaisir, on reconnaîtra que Paris dépense chaque soir une somme qui grandit d'année en année pour ses distractions et que tout le tapage au sujet du *krach théâtral* provient des directeurs qui jouent de mauvaises pièces. Un fait caractéristique, c'est que les recettes les moins élevées ont été faites par les théâtres qui se sont mis à la tête d'une campagne contre les billets de faveur. Ils ont eu des salles à moitié vides chaque fois que la pièce jouée n'était pas un grand succès, et le public payant a naturellement répété que, malgré les réclames, la pièce jouée était un *four*. « Nos ancêtres étaient sages, quoiqu'en disent bien des gens » et M. Koning a tort de ne pas imiter son prédécesseur Montigny.

La direction de l'Opéra fait des efforts pour attirer le public. Elle a fait chanter le rôle d'Elsa dans *Lohengrin* par M<sup>lle</sup> Lola Beeth, cantatrice de grande réputation en Autriche et en Allemagne. L'effet a été médiocre : l'étoile exotique vaut moins que M<sup>me</sup> Rose Caron et même que M<sup>me</sup> Bosman. L'épreuve n'a pas été favorable à la débutante qui a compris que le style ne suffisait pas à Paris, où l'on exige des artistes, une personnalité.

Le théâtre de l'Ambigu a pensé, non sans raison, que le drame historique, avec ses décors, ses costumes, sa figuration, avait de nombreux admirateurs. Il a splendidement monté les *Cadets de la Reine*, joué par une bonne troupe que M. Pouctal a mené à la victoire. C'était une grosse partie, qui est une partie gagnée.

Le théâtre des Bouffes-Parisiens, après un nombre incalculable de représentations de *Miss Helyett*, a changé son affiche. Il a demandé à l'auteur des paroles de ce succès non épuisé, un livret amusant *Sainte Freya*, écrit pour mettre en relief le talent de M<sup>lle</sup> Bianca Duhamel, son étoile ; naturellement, c'est M. Audran, le musicien de *Miss Helyett*, qui a écrit la musique. Je souhaite à la nouvelle œuvre le quart de succès obtenue par son aînée.

La première des revues de fin d'année a été donnée par les Variétés ; la seconde par un tout petit théâtre, celui des Fantaisies-Parisiennes. La *Lune à Paris*, de MM. Oudot et Nunès a des scènes très réussies étant bien jouée. M<sup>me</sup> Dalbe, qui joue le rôle de la lune, a beaucoup de talent, une jolie voix, du charme ; elle deviendra avant peu une de nos meilleures artistes de genre.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

La consommation du platine pour les lampes à incandescence a tellement augmenté dans ces dernières années que son prix s'est indéfiniment élevé, et que l'on peut se demander si les exploitations des mines actuellement connues pourront longtemps suffire aux demandes toujours croissantes. Aussi, accueille-t-on avec satisfaction la nouvelle que de riches gisements de ce métal ont été trouvés sur la côte du Pacifique.

La *Revista financiera mexicana* annonce qu'un gisement d'onyx d'une importance considérable a été découvert au Mexique, à cinquante kilomètres environ au sud d'El Paso. Les produits en sont, paraît-il, d'une qualité admirable par la finesse du grain et la richesse des couleurs, on y trouve des blocs de grande dimension.

TRENTE-SIX HEURES DANS LES AIRS. — Le Dimanche 23 octobre, à 6 heures du matin, par une assez forte pluie, un ballon est parti de l'usine à gaz de la Villette. Cette ascension scientifique a été organisée par la *Revue universelle des inventions nouvelles*. Le ballon, du cube de 812 mètres, était monté par M. Mallet.

Il a disparu dans la direction de l'est poussé par un vent dont on évalue la vitesse à une quarantaine de kilomètres à l'heure. M. Mallet avait pour mission de suivre le plus loin possible le courant aérien dans lequel il était plongé au départ et de constater autant que possible les inflexions qu'il subirait, sous l'influence des dépressions qui existaient dimanche soir à la surface de l'Europe centrale, et de celles qui étaient manifestées la veille.

On a reçu des nouvelles du ballon. Dimanche, vers dix heures du soir, quatre heures après son départ, M. Mallet est passé successivement sur Champaubert, Baye, Vertus et Marson. Toutes ces com-

munes sont situées dans l'est de Paris, la dernière à 162 kilomètres du point de départ.

Près de Marson, on a découvert un bout de guide-rope et une bâche que l'aéronaute, qui avait l'intention de suivre de près la terre, a dû abandonner pour se dégager.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M<sup>e</sup> Antoine BLANC, notaire et défenseur  
3, avenue de la Gare, Monaco

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> BLANC, notaire à Monaco, le premier août mil huit cent quatre-vingt-douze, monsieur Augustin RAMBALDI, cordonnier, et madame Jeanne ROUX, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile à Monaco en l'étude de M<sup>e</sup> BLANC, notaire, se sont rendus acquéreurs de monsieur Jean-Thomas-Ferdinand CORRARD DES ESSARTS, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, propriétaire, demeurant au Haut du Rupt, commune de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), ayant agi tant en son nom personnel qu'au nom et comme se portant fort de ses trois enfants ci-après nommés, ayant élu domicile en la même étude, d'un petit terrain, situé à Monaco au quartier de la Condamine, rue de la Turbie, d'une superficie de cinquante-cinq mètres carrés quarante-un centimètres carrés, porté sous le numéro 139 de la section B du cadastre et confrontant : au nord, un escalier public ; au midi, monsieur Vial ; au couchant, monsieur Duprat et au levant, la rue de la Turbie et le jardin de la villa Nancy.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de cinq mille francs.

Suivant un autre acte reçu par M<sup>e</sup> BLANC, notaire, le vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, monsieur Pierre-Adolphe-Edouard LEMARQUIS, receveur des Domaines à Saint-Dié, et madame Marie-Léonie-Jeanne CORRARD DES ESSARTS, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Dié ; monsieur Joseph CORRARD DES ESSARTS, fondé de pouvoirs à la Banque Girard et Compagnie, et madame Marie-Pauline-Mathilde GRILLET, son épouse, demeurant ensemble à Paris et monsieur Arthur-Alexis CORRARD DES ESSARTS, négociants, et madame Marie-Elisabeth-Ernestine-Amélie CORRARD DES ESSARTS, son épouse, demeurant ensemble à Paris, ont approuvé et ratifié expressément le contrat de vente sus énoncé.

Une expédition dudit contrat de vente, ainsi qu'une expédition de la ratification, transcrites au bureau des hypothèques de Monaco, ont été déposées aujourd'hui même au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble ci-dessus désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles doivent requérir ces inscriptions dans un délai d'un mois, à peine d'être déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Pour extrait conforme :

A. BLANC.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur F. CECCHERINI et C<sup>ie</sup> sont invités à se rendre, le dix-huit novembre courant, à deux heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, pour assister à la reddition de compte du Syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité des faillis.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le vingt-huit octobre dernier, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions qui y étaient représentées.

Conformément à l'article 34 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le MERCREDI TRENTE NOVEMBRE courant, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

Monsieur JOSEPH GASPAROTTI a l'honneur de prévenir le public qu'à dater de ce jour huit novembre courant, il ne reconnaîtra aucune dette contractée par son fils JOSEPH GASPAROTTI.

Madame veuve LOUIS ARNAUD, Monsieur JEAN ARNAUD, Mademoiselle MARIE ARNAUD et les familles ARNAUD, BELLANDO, VIALE, BARRAL, parents et alliés remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur et qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Louis ARNAUD

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-ALBERT

Lundi 14 Novembre 1892

DISTRIBUTION DE SECOURS AUX INDIGENTS  
ILLUMINATION GÉNÉRALE  
de la place du Palais  
de la ville de Monaco et de la Condamine

A 8 heures

Sur l'Esplanade de la Batterie

FEU D'ARTIFICE

tiré par STEVANO

FEUX DE BENGALE

Sur la place du Palais

MORCEAUX DE MUSIQUE

Exécutés par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Mardi 15 Novembre

A 8 heures du matin

SALVES D'ARTILLERIE

A 11 h. 1/2 sur la place du Palais

Revue des Gardes d'Honneur et des Carabiniers

De 2 à 4 heures, sur la même place

JEUX DIVERS

Mât de Cocagne.....	6 prix
Courses d'ânes (plate et d'obstacles).....	2 id.
Câble transmusculaire.....	1 id.
Courses en sac (plate et d'obstacles).....	2 id.
Le Farinier.....	2 id.
Courses de femmes avec baquet sur la tête (plate et d'obstacles).....	2 id.

De 4 à 5 heures

MORCEAUX DE MUSIQUE

Exécutés par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

LE SOIR

FÊTE DE NUIT A MONTE CARLO

ILLUMINATION

DE LA PLACE ET DES AVENUES DU CASINO  
par André ROBAUDY, de Nice

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, au kiosque de la Terrasse

CONCERT

donné par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

A 8 heures 1/2

FEU D'ARTIFICE

tiré par RUGGIERI, AU FORT ANTOINE

FEUX DE BENGALE

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

A 9 heures, au kiosque de la Terrasse

CONCERT INSTRUMENTAL

donné par

L'Orchestre du Casino

